



## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du mardi 19 avril 2022

L'an 2022, le 19 avril à 20h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en Salle du Centenaire, sous la présidence de Monsieur le Maire Walter MARTIN, suite à la convocation du 15 avril 2022.

**Présents :** M. Walter MARTIN (pouvoir de M. MAISONNEUVE), Mme Annie SOCHAY, M. François BESSON (pouvoir de Mme SARTORETTI), Mme Véronique PARRATON, Mme Fabienne RAVET (pouvoir de M. BUATIER), M. Olivier ABRIAL, M. Emmanuel PERRIN, Mme Sylvie DEBARD, M. Eric PERRET, M. Jean-Louis BALLUTO, Mme Colette MASNADA (pouvoir de Mme PARRATON), Mme Patricia CUZENARD, M. Ludovic VEYRET, Mme Gaëlle CURNILLON, M. Vincent MAURICE, M. Stéphane PERRAUD, Mme Aurélie BOZONNET (pouvoir de Mme ALBANO)

**Excusés :** M. Hervé BUATIER (pouvoir à Mme RAVET), M. David LAURENT, Mme Annick PERRET (pouvoir à Mme MASNADA), M. Xavier MAISONNEUVE (pouvoir à M. le Maire), Mme Morgane SARTORETTI (pouvoir à M. BESSON), Mme Marina ALBANO (pouvoir à Mme BOZONNET)

**Secrétaire de séance :** M. Eric PERRET

Le compte-rendu du 22 mars est adopté à l'unanimité

#### **Grand Bourg – Service Econome de flux**

M. le Maire explique que Grand Bourg propose d'adhérer au service « économe de flux » porté par le SIEA et délivré par l'Agence locale pour l'énergie et le climat (ALEC 01). Il accompagne les collectivités sur des thématiques plus larges que ne le faisait le conseil en énergie partagé : analyse des consommations des bâtiments, étude de mutualisation de chaudières, récupération des eaux de pluie, mesure de la qualité de l'air... La Commune a ainsi disposé de calculs thermiques pour les futurs travaux de la Mairie. Le dispositif est financé par l'Europe, Grand Bourg, et les communes (0,33€/habitant/an). Le Conseil valide la convention à l'unanimité.

#### **Foncier – Acquisition de parcelles à « La Genetière »**

Depuis plusieurs années la Commune acquiert certaines parcelles proches du stade en vue de futurs équipements à vocation sportive. Elle a mandaté l'Etablissement public foncier de l'Ain (EPF) qui négocie avec les propriétaires, achète les terrains puis les rétrocède à la Commune contre un paiement lissé sur plusieurs exercices. Après les parcelles AC2 et AC3 en 2019 il s'agit aujourd'hui d'acquérir le terrain sis AC4 pour 189 k€. Tous les portages fonciers -actuels et futurs- ont une durée rallongée à 12 ans et toujours au taux d'intérêt de 1,5%. Le Conseil approuve à l'unanimité les deux nouvelles conventions avec l'EPF.

#### **Associations – Remboursement de frais**

L'association des chasseurs a subi un vol avec effraction lors d'un repas au Centre culturel. Le Conseil accepte de rembourser la somme de 71,84 € correspondant à la nourriture subtilisée. M. PERRIN ne prend part à ce vote.

#### **Évènement – Journée du 14 juillet**

Une commission travaille à l'organisation d'une journée spéciale le 14 juillet prochain. Les festivités seront ouvertes de midi à minuit dans le parc de l'Espace Salvert avec possibilité de se restaurer sur place (food-truck, buvette, glacier...). Des jeux rythmeront l'après-midi et un bal populaire aura lieu le soir avec pourquoi pas un spectacle de clôture. Le programme définitif sera affiné et communiqué au fur et à mesure.

### **Rapports divers**

La Chasse aux œufs a connu une forte affluence samedi dernier au Bois du Châtelet.

Le Centre communal d'action sociale a voté un budget de 9 219€ financé à hauteur de 8 500€ par le Conseil municipal. Le CCAS alloue 7 300€ à des associations œuvrant dans le secteur social.

Le piquage de la façade du Château a révélé la présence de briques rouges sous l'enduit. Il pourrait donc retrouver son apparence originelle. La commission des marchés publics va analyser les offres reçues dans le cadre des travaux de la Mairie qui débiteront prochainement.

Le cabinet Stratorial doit rendre un rapport prospectif suite à la réunion de travail du 15 avril.

Le bulletin municipal sera distribué mi-mai.

Comme évoqué lors de leur dernier comité de centre auquel participaient des élus, les sapeurs-pompiers lancent un appel à toute personne souhaitant s'engager au sein de la compagnie. Les pompiers communiqueront aussi auprès des nouveaux habitants.

Second tour de l'élection présidentielle le 24 avril : pour mémoire si la carte d'électeur est facultative pour voter, la présentation d'une pièce d'identité est en revanche obligatoire

Séance levée à 21h30

Le Secrétaire de séance,  
Eric PERRET

Le Maire,  
Walter MARTIN